

# Partage et application des connaissances en santé publique entre chercheurs et acteurs des politiques : que retenir ?

Anthony Lacouture\* (1, 2, 3), Nathalie Le Garjean (1), Valéry Ridde (3, 4), Christian Dagenais (5), Jeanine Pommier (1, 2)

(1) EHESP Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes, Sorbonne Paris Cité, France (2) CNRS, UMR CRAPE Centre pour la recherche sur l'action politique en Europe – 6051, Rennes, France

(3) ESPUM Ecole de Santé Publique de l'Université de Montréal, Montréal, Canada (4) IRSPUM Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal, Montréal, Canada

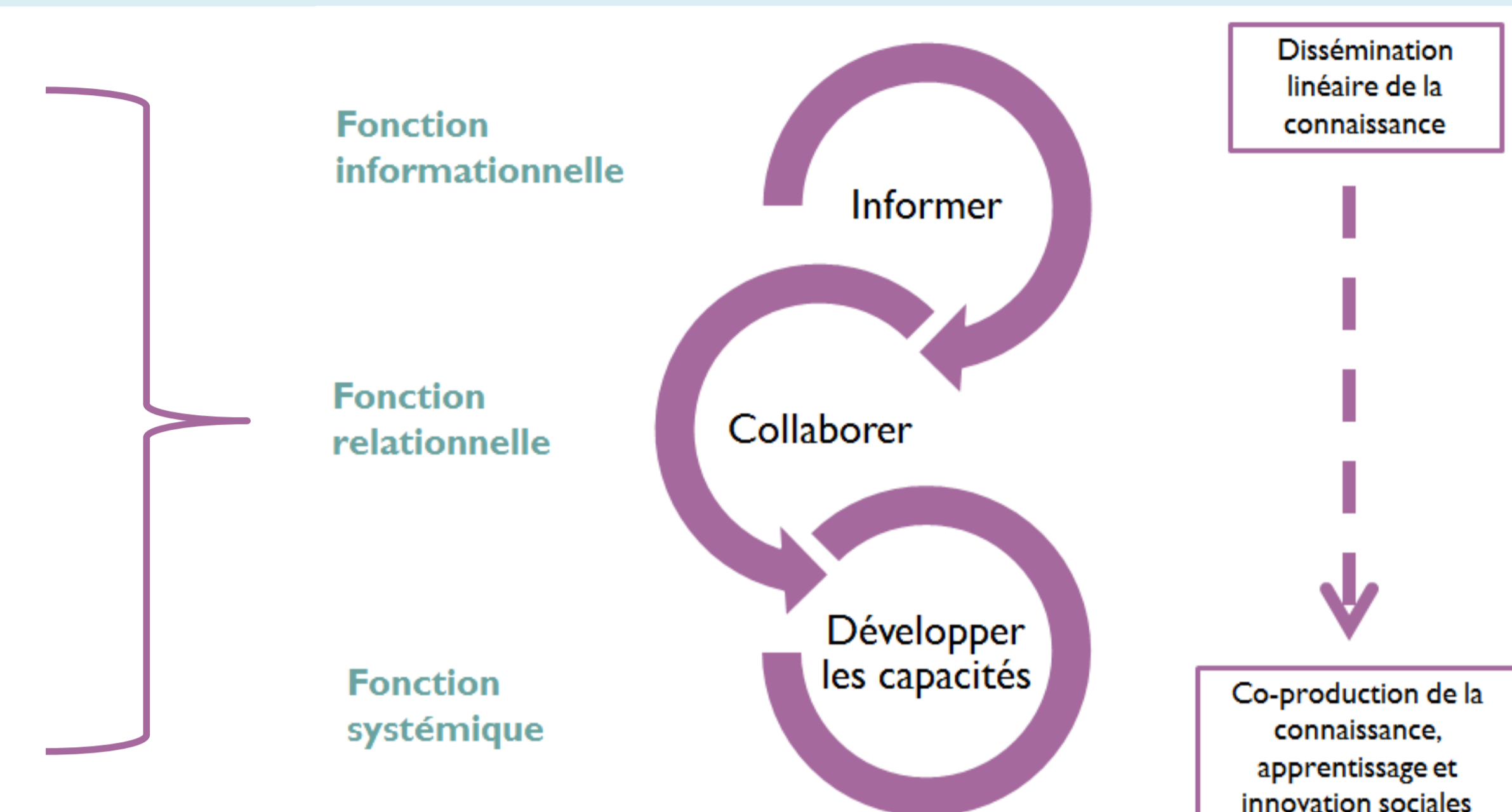
(5) Département de psychologie, Université de Montréal, Montréal, Canada

## Introduction

Afin de contribuer à la réduction des inégalités de santé au sein des territoires, il est important de renforcer les liens entre la recherche et la décision politique. En France, des propositions ont récemment été faites en santé publique en faveur du partage et de l'application des connaissances (**PAC**) entre chercheurs et acteurs des politiques.

Les **acteurs des politiques** désignent les responsables chargés souvent de l'émergence et de la formulation d'une politique et les agents qui les soutiennent dans sa mise en œuvre et son évaluation.

Le **PAC** se définit comme l'ensemble des processus qui visent à améliorer la manière par laquelle les connaissances sont partagées et appliquées pour apporter des changements efficaces et durables.

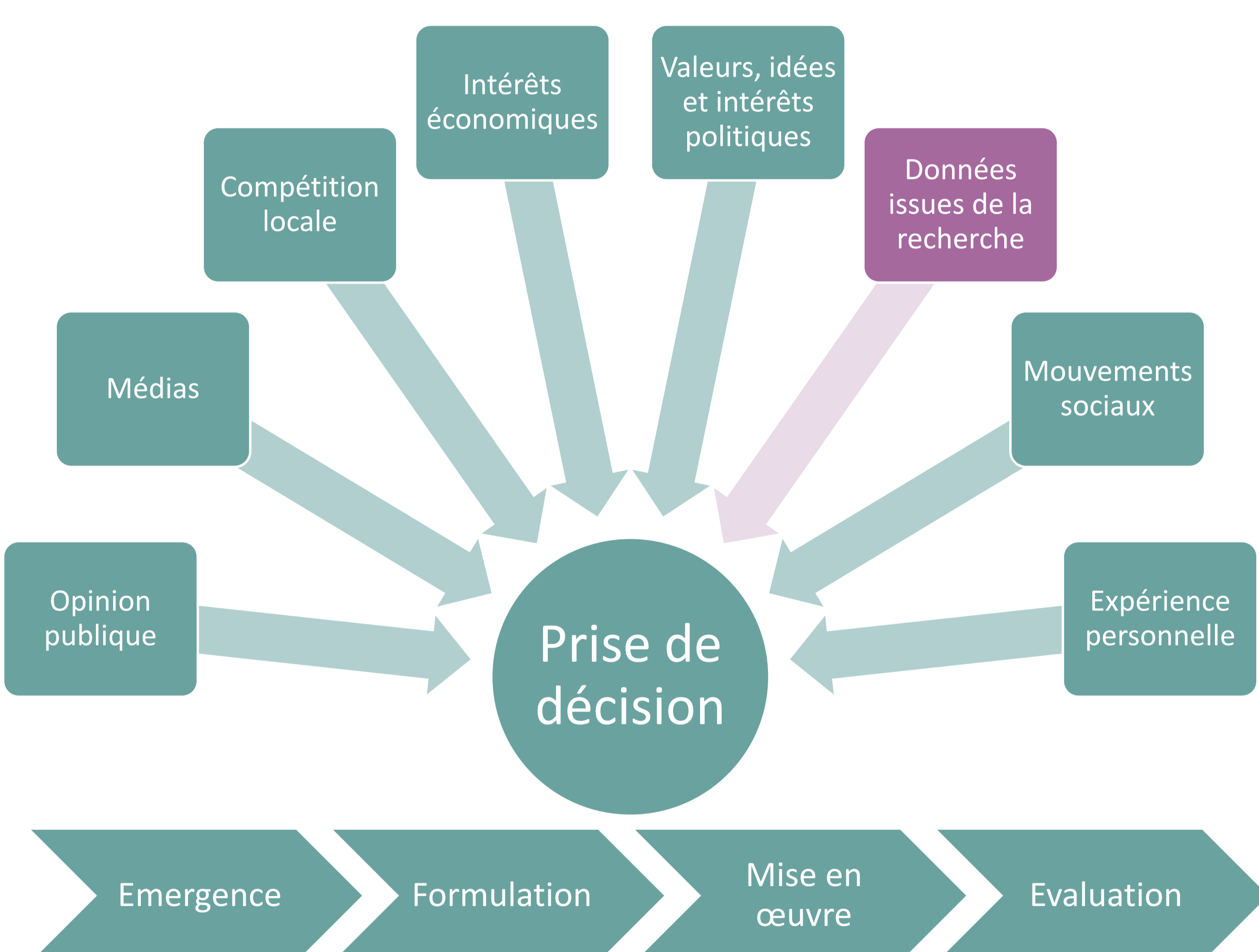


L'objectif de cette affiche est de présenter les points essentiels à retenir des écrits internationaux sur le partage et l'application des connaissances en santé publique entre le milieu de la recherche et celui de la politique.

## Méthode

Les écrits scientifiques ainsi que les documents institutionnels en santé publique relatifs au PAC entre chercheurs et acteurs des politiques, publiés entre 2000 et 2014, ont été analysés. Les bases de données Pubmed, Cairn, ScienceDirect, SAGE, Cinahl et celle de l'équipe RENARD ont été consultées. Les écrits décrivant une (ou des) stratégie(s) de PAC ont été retenus et classés selon les trois fonctions citées précédemment.

## Résultats



Le processus politique et la prise de décision : une dynamique complexe, des facteurs multiples

### Conditions préalables au PAC entre chercheurs et acteurs des politiques

- Appréhender la complexité du processus politique et la multiplicité des acteurs
- Prendre en compte le rôle des acteurs des politiques et des chercheurs (e.g. rôle décisionnel, d'influence ou d'information, plaidoyer)
- Favoriser le dialogue et l'échange entre les chercheurs et les acteurs des politiques
- Reconnaître la pluralité des connaissances en santé publique (recherche, pratique...)
- Réfléchir à la combinaison de ces connaissances dans le processus politique (valeurs, idées, intérêts)

### (1) Informer

**Adapter les stratégies unidirectionnelles selon leur application** (stratégies de résolution de problèmes ou de diffusion de connaissances)

- Favoriser la production de synthèses claires, pertinentes, accessibles et faciles à utiliser, se centrant sur les résultats
- Privilégier des présentations débutant par un message clé, apportant des détails sur le contexte et l'applicabilité

### (2) Collaborer

**Créer des connections et des collaborations avec des stratégies interactives et bidirectionnelles** (recherche collaborative, communautés de pratiques, think tank...)

- Favoriser un dialogue éthique
- Reconnaître la place des acteurs intermédiaires dans la relation chercheurs et acteurs des politiques

### (3) Développer les capacités

**Développer les capacités des acteurs des politiques avec des stratégies ciblées**

- Proposer des formations sur les processus d'élaboration des politiques favorables à la santé, sur le développement de partenariats avec des chercheurs, sur l'utilisation des données issues de la recherche dans la prise de décision...

**Développer les capacités des chercheurs**

- Former à la négociation et à la communication
- Développer une littératie en science politique

**Développer les capacités des organisations pour soutenir les acteurs**

- Favoriser l'accès aux données issues de la recherche
- Soutenir la mise en place du courtage en connaissances et l'évaluer
- Elaborer des formations communes
- Valoriser une culture organisationnelle en faveur de l'utilisation des données issues de la recherche

## Discussion

Présenter les points essentiels à retenir favorise une réflexion individuelle et collective et renforce l'échange sur l'**opérationnalisation** du PAC dans le contexte français ainsi que sa **faisabilité** en tenant compte des organisations déjà existantes. Ces points sont repris dans une note de synthèse, accompagnée d'une bibliographie annotée, disponibles en libre accès (<http://recherche.ehesp.fr/ricap/>).

## Remerciements

Nous souhaitons remercier vivement l'Inpes qui a financé ce travail ainsi que nos collaborateurs.

\*A. Lacouture est doctorant en santé publique à l'EHESP, l'Université de Rennes 1 et l'Université de Montréal ([anthony.lacouture@ehesp.fr](mailto:anthony.lacouture@ehesp.fr)). Il est bénéficiaire d'une allocation de recherche doctorale de l'EHESP et du Conseil régional de Bretagne et récipiendaire d'une bourse du réseau de recherche interventionnelle en santé des populations PHIRNET-RISP, financé par les Instituts de recherche en santé du Canada. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la phase exploratoire du projet de recherche RICAP *Recherche et intervention : collaboration entre chercheurs et acteurs des politiques* conduit par l'EHESP. Pour tout renseignement complémentaire sur le projet de recherche RICAP, n'hésitez pas à nous contacter via le mail suivant : [projet.ricap@ehesp.fr](mailto:projet.ricap@ehesp.fr).

Cette affiche est présentée dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Congrès de la Société française de santé publique le 5 novembre 2015 à Tours.